

Compte-rendu de la réunion COMMISSION RESTAURATION SCOLAIRE DU 12 FEVRIER 2018

PERSONNES PRESENTES :

Commission des Affaires Scolaires : Mr Daniel HENAFF,
MME MARINE RICAILLE (DGS)

Personnel Communal: Mme NEDELEC Roxane (Cuisinière)

Parents d'élèves de l'Ecole Notre-Dame : Mme Sabrina LAMARQUE

Parents d'élèves de l'Ecole de l'Arbre Jaune : Mme Virginie
DREVAL

Secrétaire de séance : Daniel HENAFF

ABSENTS EXCUSES : MME FLORENCE LECOQ (EAJ)

ABSENTS NON EXCUSES: MME ELODIE PAYET (EAJ), MR GATTINO (END), MR
BRUNO MAIRE (EAJ).

Ordre du Jour :

Préambule :

1. Validation des menus des 4^{ème} et 5^{ème} cycles scolaires 2017/2018
 2. Questions diverses
-

SYNTHESE DES POINTS ABORDES :

1- Validation des menus des 4^{ème} et 5^{ème} cycles scolaires 2017/2018

→ Les menus des 4^{ème} et 5^{ème} cycles scolaires 2017/2018 sont validés par l'assemblée à l'issue d'un échange sur les menus proposés pour chaque jour.

2- Questions diverses

a) Partage des repas entre primaires

→ Mme Virgine Dreval expose à la Commission que le problème de partage des repas entre primaires n'a pas été complètement réglé. (*Rappel des faits : certains CE se retrouveraient avec une très petite quantité de nourriture dans leur assiette car les CM présents à leur table se serviraient allégrement sans leur en laisser suffisamment*).

→ Mme Marine Ricaille répond qu'elle avait demandé au personnel en charge du service de veiller davantage au partage équitable de la nourriture sur les tables. Elle ajoute qu'un point sera de nouveau fait avec les agents et que des mesures correctives concrètes seront alors proposées (suggestions : imposer une priorité de service aux CE présents sur une table partagée avec les CM, révision du placement des enfants : ne plus mélanger les CE et les CM sur les tables).

b) Annulation ou non du repas quand professeur absent

→ Mme Virgine Dreval souhaiterait savoir si le repas est annulé quand les parents prennent en charge l'enfant en cas d'absence du professeur.

→ Mme Marine Ricaille répond qu'une réponse claire sera apportée à ce cas par le Conseil Municipal lors d'une prochaine réunion.

c) Facturation et annulation des repas des enfants malades

→ Mme Virginie Dreval demande si le repas des enfants malades est systématiquement annulé lors de la facturation.

→ Mme Marine Ricaille répond que le repas est systématiquement annulé en cas de présentation d'un certificat médical en Mairie avant la fin du mois concerné. Si les parents remarquent une absence d'annulation alors qu'ils ont présenté un certificat médical, ils doivent en référer à la Mairie.

d) Qualité du pain

→ Mme Sabrina Lamarque fait remarquer à la Commission que le pain du lundi est de meilleure qualité que celui des autres jours de la semaine.

→ Mr Daniel Hénaff répond que c'est un problème qui a déjà été évoqué lors de précédentes réunions de commission et qui s'explique par une différence de fournisseurs.

e) Disparition du problème de bruit

→ Mme Sabrina LAMARQUE et Mme Virginie DREVAL font remarquer à l'assemblée que le problème de bruit à la cantine n'est plus relevé par les parents.

→ Mme Marine RICAILLE expose les raisons pouvant expliquer cette amélioration du niveau sonore à la cantine : - la présence d'un agent en charge exclusivement de la discipline ; - la présence d'un feu de contrôle sonore ; - des effectifs légèrement inférieurs (enfants inscrits dans les écoles moins nombreux).

f) Repas offert aux représentants de parents de la Commission

→ Mme Marine RICAILLE informe les représentants de parents des deux écoles que la Municipalité a décidé de leur offrir un repas à la cantine à la date de leur choix afin qu'ils puissent juger par eux-mêmes de la qualité des repas servis.

⇒ La Commission Restauration scolaire se donne rendez-vous avant les grandes vacances scolaires fin juin ou début juillet.